

B. En gériatrie

Les membres de la mission québécoise qui ont visité des institutions de santé en Belgique en janvier 1975, ont été fort impressionnés par la conception qui inspire les soins ainsi que l'aménagement des pavillons réservés aux vieillards.

Il a été convenu depuis peu d'accorder à ce secteur une attention prioritaire, tant au Canada qu'au Québec.

Les autorités québécoises souhaitent en conséquence faire accomplir en Belgique des stages à l'intention du personnel médical, paramédical ou administratif, préposé à la conception et à la réalisation de programme en gériatrie.

C. Système d'urgence

Les membres de la mission québécoise ont également relevé l'efficacité du système 900 qui concentre les services intégrés d'ambulance, de police et de protection contre l'incendie.

Les autorités québécoises ressentent depuis quelque temps la nécessité d'organiser un système semblable. A cet effet, elles se proposent d'envoyer en Belgique une mission multidisciplinaire de caractère technique et administratif.